

PARE-CHOC ESSAI DE FLEXION STATIQUE

Page 1/5

SANS RESTRICTION D'UTILISATION

SOMMAIRE

1. OBJET	1
2. PRINCIPE	1
3. MOYENS D'ESSAI	3
4. MODE OPÉRATOIRE	3
5. EXPRESSION DES RÉSULTATS	4
6. PROCÈS-VERBAL D'ESSAI	4
7. HISTORIQUE ET DOCUMENT CITÉS	5
7.1. HISTORIQUE	5
7.2. DOCUMENTS CITÉS	5
7.3. EQUIVALENT À :	5
7.4. CONFORME À :	5
7.5. MOTS CLEFS	5

1.OBJET

La présente procédure a pour objet la description des opérations à effectuer pour mesurer les caractéristiques définissant l'aptitude à la flexion statique des pare-chocs, qu'ils soient métalliques, non métalliques, avec ou sans armature.

Elle s'applique aux pare-chocs avec ou sans leurs fixations sur véhicule.

2.PRINCIPE

L'essai consiste à placer le pare-chocs sur deux appuis fixes et rigides dont le profil s'adapte à la forme intérieure du pare-chocs ou à ses fixations, puis à appliquer progressivement, à l'aide d'un poinçon, un effort de flexion au milieu de la face externe du pare-chocs (voir schéma ci-dessous).

Il permet de mesurer les caractéristiques suivantes :

- la flèche du pare-chocs sous une force conventionnelle,
- la charge maximale admise par le pare-chocs ; dans certains cas la charge maximale sera la charge de rupture.

